

SERVICE DE L'EAU
ET DE
L'ASSAINISSEMENT

☒ : Place de l'Hôtel de Ville
BP 2720 80027 AMIENS CEDEX 1
☎ : 03 22 33 13 13
Accueil : 13 rue Alfred Catel 80000 Amiens
Courriel : sru.clientele@amiens-metropole.com



**CONTRAT DE BRANCHEMENT
ENGAGEMENT DE PAIEMENT**

POUR L'IMMEUBLE

Situé _____

A usage d' _____

Nom, prénom _____

Né (e) le _____ à _____

Adresse _____

Téléphone _____ Adresse de messagerie _____

Représentant _____

s'engage à rembourser à la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole, la somme qu'elle aura avancée pour paiement des travaux de branchement :

- d'eau potable
- d'eaux usées
- d'eaux pluviales

étant entendu qu'il acquittera la facture qui lui sera adressée à l'achèvement des travaux.

Au cas où le règlement de cette somme ne serait pas effectué, Monsieur le Trésorier d'Amiens Municipale en poursuivrait le recouvrement par toutes voies de droit.

La facture sera adressée à _____

A l'issue des travaux, lorsque les installations sanitaires ont été réalisées ou modifiées, il en demandera le contrôle de la conformité au Maire la Commune, compétent en matière d'hygiène et de santé.

Joindre obligatoirement une attestation de propriété

A _____, le _____
Lu et approuvé

Signature

Vous pouvez exercer à tout moment vos droits (accès, rectification, opposition et d'effacement) auprès du Délégué à la protection des données, sur les données à caractère personnel vous concernant en contactant par courrier électronique dpo@amiens-metropole.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : Service juridique - DPO - Amiens Métropole - Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 2720 - 80027 Amiens CEDEX 1. Pour en savoir plus, consultez le règlement Eau potable/assainissement disponible sur portail-citoyen.amiens.fr